

GROUPE DE TRAVAIL « PERENNISATION DES EMPLOIS ASSOCIATIFS »

REUNION DU MARDI 27 NOVEMBRE 2018

Présents : MM. LAFRIQUE, MOUTON, COUBRET, PARIS, ROBERT, BEAUQUESNE, TRICOCHÉ.

Invités :

- USC BOURGANEUF : MM. BOSLE (Trésorier), KONATE (salarié)
- ES GUERETOISE : absent
- FOOT GENERATION 2000 : MM. AUGER (Secrétaire), PERRIERE (salarié)
- AS NORD EST CREUSE : M. PARIS (Trésorier)
- SC SARDENT, ES AHUN, ES St SULPICE-St GEORGES : Mme VINCENT (Trésorière SC Sardent), MM. COUBRET (Président ES Ahun), GRAMPEIX (Président ES St Sulpice-St Georges)
- Groupement d'Employeurs des Monts de Guéret : M. GUINARD (Président)
- Comité Départemental d'Athlétisme : excusé.
- Association VILAJ : M. DARLET (Président)
- Conseil Départemental : excusé
- Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations : Mme VILLEGIER, MM. ARKI, AGEORGES.

Le Président remercie l'ensemble des participants à cette importante réunion, puis chacun se présente.

Antoine ARKI précise que les services de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations ont une mission d'ingénierie pour accompagner le District et les clubs.

Ce projet doit être ancré territorialement, et illustre la nécessité d'intégrer la problématique de la ruralité dans les politiques sportives.

1- ELEMENTS DE CONTEXTE ET DIAGNOSTIC :

Le football creusois compte 5.000 licenciés répartis au sein de 68 clubs sur l'ensemble du territoire départemental.

Effectifs :

- | | |
|-------------------------------|-------|
| - Hommes de plus de 18 ans : | 2.933 |
| - Hommes de moins de 18 ans : | 1.311 |
| - Femmes de plus de 18 ans : | 482 |
| - Femmes de moins de 18 ans : | 219 |

5 de ces clubs et le District lui-même emploient chacun un salarié bénéficiant du dispositif mis en place par l'ancienne Région Limousin au titre des emplois associatifs.

Ce dispositif s'éteindra fin 2020, la Région Nouvelle Aquitaine n'ayant pas la possibilité de l'étendre aux 12 Départements qui la composent.

Cette situation présente un réel danger pour le football creusois : ces éducateurs ont tous la responsabilité d'une école de foot et constituent, par un maillage efficace du territoire, les éléments moteurs de la Commission Technique du District pour la mise en place et le développement de nos actions sur le terrain.

Une chose évidente : les clubs et le District seuls n'auront pas la capacité financière pour pérenniser ces postes sans aide complémentaire.

La situation économique et démographique de la Creuse ne donne en effet pas la possibilité à ces structures employeuses de s'autofinancer sur ce type d'actions.

2- OBJECTIF POURSUIVI :

Il s'agit de pérenniser les postes des éducateurs concernés, en totalité ou partie.

Le contexte local ayant fortement évolué depuis la mise en place du dispositif, il s'agira peut-être de réorienter notre fonctionnement en mutualisant les postes actuels.

Afin d'augmenter les sources de financement d'une part, et de toucher un plus large public d'autre part.

3- RESULTATS ATTENDUS :

A compter du 1^{er} janvier 2021, pérennisation de ces postes (nombre à définir) à travers une nouvelle organisation qui pourrait être la mise en place d'un groupement d'employeurs ou l'adhésion à un groupement déjà existant.

La porte est ouverte à la discussion et, pourquoi pas, l'innovation....

Une première réunion du groupe de travail s'est tenue le 7 novembre dernier, au terme de laquelle nous avons mis en place un échéancier.

1^{ère} étape : nous avons donc voulu réunir l'ensemble des clubs impliqués par la fin des emplois associatifs, ainsi que les premiers partenaires qui peuvent nous aider dans cette démarche de réflexion.

L'état des lieux a fait ressortir une grande diversité des situations.

Il y avait jusqu'à peu 8 éducateurs concernés :

Mais l'Entente du Sud Est Creusoise a dû procéder au licenciement économique de son salarié, et l'ES Bénévent-Marsac a mis fin au contrat.

Sont donc concernés aujourd'hui 6 salariés.

4- LA SITUATION PAR CLUB :

Club	Nom	Prénom	Date d'embauche	Ancienneté	Domaine d'intervention
DISTRICT	LACOTE	Sylvain	01/10/2005	13 ans	CTD-DAP CDI En charge du Football d'Animation, intervient auprès de l'ensemble des écoles de foot du Département. Coordonne la pratique des catégories U6 à U13. Participe à la formation des éducateurs.
USC BOURGANEUF	KONATE	Aliou	04/10/2014	4 ans	CDI à temps complet au club. Animateur de l'école de foot et responsable de l'équipe U15. Travail administratif ; Chargé du sponsoring. Intervient ponctuellement dans les écoles primaires. Membre actif de la Commission Technique du District.
SC SARDENT	SICOT	Florian	01/09/2016	2 ans	CDI à temps complet au club. Animateur de l'école de foot du GJ Foot Acc 23. Poste mutualisé : mise à disposition auprès des clubs de St Sulpice-St Georges et Ahun (4 heures hebdomadaires). Intervient au collège Claude Chabrol d'Ahun (Atelier Foot, 1 séance par semaine). Effectue l'entretien des installations sportives de Sardent. Membre actif de la Commission Technique du District.
FOOT GENERATION 2000	PERRIERE	Vincent	01/10/2005	13 ans	CDI à temps complet au club. Mise à disposition à mi-temps du Comité Départemental d'Athlétisme et du club d'Athlétisme d'Aubusson. Au sein de Foot Génération 2000, coordonne l'ensemble des catégories. Intervient au Collège Octave Gachon de Parsac (Atelier Foot, 2 séances par semaine). Membre actif de la Commission Technique du District.
ES GUERETOISE	DAVAILLON	Luc	01/08/2011	7 ans	CDI à temps complet au Groupement d'Employeurs des Monts de Guéret, mis à disposition à temps complet auprès de l'ES Guérétoise. Entraîneur général du club. Intervient au Collège Jules Marouzeau de Guéret (Atelier Foot 6ème-5ème, 2 séances par semaine) et au Lycée Jean Favard de Guéret (Section Sportive, 3 séances par semaine).
AS NORD EST CREUSE	BEAUCHET	Rémi	01/02/2012	7 ans	CDI à temps complet à l'Association VILAJ, Secteur Associatif Ville de Boussac. Mise à disposition à mi-temps du club de l'AS Nord Est Creuse. Animateur et coordonnateur de l'école de foot, tâches administratives. Intervient au Collège Henri Judet de Boussac (Atelier Foot, 1 séance par semaine). Membre actif de la Commission Technique du District.

5- PISTES DE FINANCEMENT :

Afin de compenser la perte de l'aide régionale, il convient de trouver 78.000 euro pour permettre le maintien des 6 postes.

Chacun s'exprime sur les financeurs potentiels qui pourraient s'associer au projet.

6- CONCLUSION :

En conclusion des travaux, le Président demande à chaque club de revenir vers lui d'ici quelques jours afin d'avancer dans la démarche collective.

M. ARKI félicite l'ensemble des participants pour le contenu des travaux et la volonté générale de mutualisation.

Une prochaine réunion sera programmée début 2019.

Le Président : Philippe LAFRIQUE.